

Grand Régional d'Occitanie

de CSO 2026

Cahier des charges

Le CRÉO a la volonté de valoriser les Circuits Régionaux auprès des participants de la catégorie Amateur (Circuit Grand Régional, GR), par l'amélioration de la qualité des organisations et le développement de la communication sur ses circuits. Développer qualitativement les compétitions et leur image dans l'objectif de développer la pratique d'une équitation de qualité en compétition régionale.

Les circuits Grands Régionaux font l'objet d'un appel à candidature en vue de leur attribution.

L'organisateur d'une étape GR CSO 2026 s'oblige à respecter le règlement général et spécifique de la FFE ainsi que le Règlement du circuit annexé au présent cahier des charges.

Principes :

Les épreuves se déroulent exclusivement sur le territoire régional et sont organisées par des structures adhérentes à la FFE sur le ressort géographique du CRÉO.

L'organisateur s'engage à :

- Programmer les épreuves supports du circuit en les intitulant « Comptant pour le GR CSO 2026 ». Ces épreuves se dérouleront sur les épreuves Grands Prix de chaque indice, exclusivement le samedi ou le dimanche.
- Diffuser l'ensemble des résultats en live.
- Respecter les conditions de hauteur :
 - o Amateur 3 : 1 m
 - o Amateur 2 : 1,10 m
 - o Amateur 1 : 1,20 m
 - o Amateur élite : 1,25 m

Les organisateurs s'engagent à faire parvenir aux CRÉO le programme PDF du concours avant son ouverture afin de permettre la labellisation des épreuves support du circuit.

Critères pour être labellisé circuit grand régional :

L'organisateur accepte de ce fait le cahier des charges suivant :

- Piste entretenue, arrosée et pour pour les sols en sable barrée régulièrement
- Terrain de détente devant garantir l'intégrité physique des chevaux
- Présence du logo CRÉO sur chaque document officiel et supports de communication
- Nommer les Grands Prix du circuit : « GP du GR du CRÉO + partenaire au choix de l'organisateur »
- Présence d'affichage électronique des résultats (Panneau d'Affichage)
- Le concours est géré par l'organisateur qui fait ses propres remises des prix.
- Les épreuves seront limitées au maximum à 90 partants avec une limitation maximum à la journée hors épreuve(s) de la division Pro et invitations fixée à 250 par jour.
- Les engagements terrains sont proscrits, seules les invitations demeurent possibles.
- Les invitations « organisateurs » seront priorisées aux cavaliers occitans.
- Il n'est possible d'organiser qu'une seule étape par week-end, sauf dérogation du CREO.

Nom et Prénom :

Dirigeant du club affilié à la FE sous le numéro :

Adresse du concours :

Date demandée :

Pose candidature et déclare accepter sans réserve le cahier des charges ci-dessus et avoir pris connaissance du règlement annexé.

A :

Le :

Signature et cachet de la structure organisatrice

Grand Régional d'Occitanie de CSO 2026

Règlement

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les cavaliers amateurs occitans” sont invités à concourir sur un circuit Grand Régional de 13 étapes programmée sur la région Occitanie en 2026

Être licencié ou domicilié en Occitanie en 2026 dès la première étape du circuit.

L'engagement d'un cavalier licencié en Occitanie sur une épreuve comptant pour le circuit Grand Régional rend automatique sa participation à celui-ci.

Les cavaliers licenciés hors-Occitanie mais domiciliés en Occitanie doivent se faire connaître auprès du CRÉO avant le début des **épreuves labellisées dans lesquelles ils sont engagés**.

B. POINTS RÉGLEMENTAIRES

Un cavalier ne peut courir le circuit que sur un seul indice.

Exemple : Un cavalier engagé en amateur 2 comptant pour le circuit ne peut pas concourir pour le grand régional en amateur 3.

Si un cavalier est engagé dans deux indices lors d'une étape, c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera prise en compte.

Si un cavalier classe 2 chevaux dans une même épreuve, seule sa meilleure participation sera prise en compte.

Si un cavalier participe à 3 étapes ou plus dans la catégorie supérieure, cela annule les points de la catégorie inférieure. Ces derniers ne seront pas rétrocédés.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les cavaliers marquent des points sur les épreuves labellisées « comptant pour le classement Grand Régional 2026 » suivantes dans les 13 étapes :

Amateur 3 GP — 100cm
Amateur 2 GP — 110cm
Amateur 1 GP — 120cm
Amateur Élite GP — 125cm

Attribution des points : (à condition de faire partie du premier quart classé) :

1er — 14 points
2e — 11 points
3e — 9 points
4e — 8 points
5e — 7 points
6e — 6 points
7e — 5 points
8e — 4 points

2 points pour tous les classés du premier quart à partir de la 9e place. Les résultats paraîtront après chaque étape.

Le calcul des points se fera à partir du classement avec seulement les cavaliers d'Occitanie

Prime assiduité : les cavaliers se verront attribuer 1 point par participation, sans abandon ni élimination, dans leur épreuve sur un concours labellisé.

Classement Final

Un classement final sera calculé pour chacun des indices (Amateur Élite — 1 — 2 — 3). C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans son indice qui sera vainqueur du Grand Régional de CSO 2026 pour celui-ci.

En cas d'égalité de points, le nombre de meilleures places obtenues sur les étapes du circuit dans l'indice départagera les cavaliers concernés.

Classement final individuel, le premiers cavaliers du classement général dans chaque niveau d'épreuve du circuit se verra récompensé par le CRÉO dans le cadre de la soirée des remises de récompenses organisée par son Comité Départemental d'Équitation d'appartenance . Ils pourront bénéficier, s'il le souhaite, de la valorisation de la performance obtenue sur les réseaux sociaux sous la forme d'un portrait pour eux-même et/ou pour leur structure FFE de rattachement sur le territoire de l'Occitanie ou encore pour leur enseignant coach à jour de sa carte professionnelle et licencié FFE en Occitanie.

Vue du prototype de l'affiche du GR qui sera diffusée par le CRÉO

